

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/

Etréchy, le 25 avril 2014.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le prochain Conseil municipal du 30 avril 2014.

Itshaham Ishaq./.

-=O=-

QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/04/2014.

1. Transmission des documents relatifs au Conseil Municipal.

Pour la nouvelle mandature, serait-il possible de les recevoir également par messagerie électronique au format word ?

2. Connaissances des Services de la Mairie.

- L'organigramme de la Mairie pourra-t-il nous être fourni et quand pourrions-nous en disposer ?
- Pourriez-vous nous présenter les services de la mairie par une visite du site et du personnel ?
- Pourriez-vous disposer à l'accueil d'une photo des membres du Conseil avec nos noms et nos activités en commissions, car beaucoup de citoyens ne connaissent pas leurs élus.

3. Usage de produits phytosanitaires sur notre Commune.

La suppression des phytosanitaires dans l'espace public a été actée le 13 juin 2013, contre le versement d'une subvention de 71000€ dans le cadre de la protection de notre ressource en eau et pour participer à notre nouvelle connexion en eau.

Or l'engagement n'a pas été respecté : la 1 ère fois en juillet 2013, pouvant être mis sur le compte du manque de temps pour une mise en place de nouvelles techniques. Mais un second manque à notre engagement a eu lieu par un épandage sur toute la commune la semaine de Pâques.

Devant un tel manque de suivi de notre engagement et face aux réprobations et/ou pénalités futures du Conseil Général et du Syndicat des Eaux de la Juine pour qui notre délibération du 14 juin 2013 fait foi et nous engageait à travailler sur le ZERO phyto (= AUCUN phyto, dixit réponses du CG et du SIARJA), nous proposons au Conseil d'être le comité de pilotage du travail de substitution des produits phytosanitaires en :

- Etant informé régulièrement des avancées du projet par le personnel concerné
- Etant informé ou en informant des lieux à végétaliser différemment pour éviter tout traitement : l'implication des élus est essentielle pour la réussite d'un projet de cette sorte.
- Accueillant l'expérience de toutes les communes environnantes qui ont travaillé sur le sujet depuis des années et qui ont proposé régulièrement des réunions « 0 phytos » : Morigny, Lardy, Saint Germain les Arpajon, Boissy sous St Yon, St Yon. De même Bouray dans notre interco, qui pratique la gestion différenciée des espaces verts.

Acceptez-vous ce travail pro-actif du Conseil ?

4. Quel est le coût de cet épandage de phytosanitaires ?

5. Quelles sont les avancées des travaux du local intercommunal de recherche d'emploi ? Pourriez-vous en afficher les informations sur le local de transfert pour les citoyens qui cherchent à savoir à quoi il sert.

6. Permanence communale

Nous faisons la demande d'une permanence de présence de notre groupe à la mairie pour accueillir les citoyens un samedi matin par mois en mairie.